

# Lutte contre les flux financiers illicites

## Programme GIZ dans le groupe gouvernance et droits de l'homme

|                            |   |
|----------------------------|---|
| <b>Nom du programme</b>    | « Lutte contre les flux financiers illicites »  |
| <b>Commandé par</b>        | Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) & cofinancé par le ministère norvégien des Affaires étrangères |
| <b>Région du programme</b> | Globale   |
| <b>Durée</b>               | Janvier 2019 – Janvier 2022   |
| <b>Volume</b>              | EUR 12,5 million  |

### Le défi

Les frontières ne jouent plus de rôle pour les flux financiers. Cette connectivité entre les systèmes financiers promeut l'activité économique, mais contribue également à un problème mondial croissant: les **flux financiers illicites** (*Illicit Financial Flows*, FFI).

Le terme FFI désigne les flux financiers illicites en raison de leur origine (par exemple, la criminalité organisée), de leur utilisation (par exemple, pour financer le terrorisme) ou du transfert lui-même (par exemple, le blanchiment d'argent).

L'impact des FFI est particulièrement désastreux pour les pays en développement et **compromet l'engagement international pour le développement durable**.

Crimes liés aux FFI, tels que le trafic des êtres humains ou de drogue, déstabilisent les pays et les régions, érodent la confiance des citoyens dans le gouvernement et les forces de l'ordre et **augmentent ainsi le risque de conflits violents**.

L'ONU estime que les FFI coûtent 1,26 trillion de dollars par an aux pays en développement. C'est neuf fois le montant qu'ils ont reçus en aide publique au développement en 2017. Ces moyens manquent pour financer les investissements urgents dans la santé, l'éducation et d'autres services publics.

De plus, la capacité des pays à empêcher « l'argent sale » d'entrer dans le système financier détermine leur accès aux financements internationaux. Ainsi, préserver **l'intégrité de leur système financier** et se conformer aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent est une condition préalable à une **croissance économique durable**.



La communauté internationale s'est engagée à combattre les FFI dans les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD, objectif 16.4) et du débat sur le financement du développement durable (Programme d'action d'Addis-Abeba, Initiative fiscale d'Addis).

### Notre approche

Le programme global « Lutte contre les flux financiers illicites » se concentre sur les produits du crime. Les activités illégales prendront fin si les criminels ne sont plus en mesure de blanchir leurs avoirs acquis illégalement et donc d'en tirer profit. À cette fin, nous aidons nos partenaires à **se conformer davantage aux normes internationales importantes**, telles que les normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme du Groupe d'action financière (GAFI).

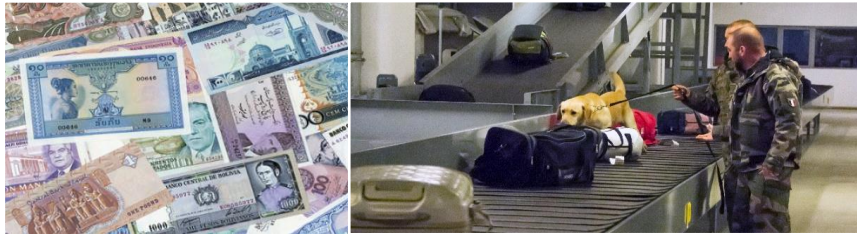
Le programme met en œuvre une approche holistique dans **trois domaines d'intervention**:

(1) **Prévention**: Le programme soutient le développement de stratégies cohérentes pour prévenir les flux financiers illicites. Nous accompagnons les pays partenaires dans la mise en œuvre de normes internationales pour accroître la transparence et lutter contre le blanchiment de capitaux. Par exemple nous conseillons sur l'introduction de registres des bénéficiaires effectifs des entreprises.

(2) **Investigation financière**: Le programme appuie les autorités judiciaire et policière nationales à introduire des méthodes d'investigation novatrices et à collaborer entre elles. Nous adressons les défis de la coopération transfrontalière au niveau régional.

(3) **Recouvrement des avoirs**: Le programme soutient le recouvrement des avoirs volés dans les pays en développement et les pays émergents. La coopération entre les autorités judiciaires est encouragée aux niveaux nationaux, régional et international.





Programme: Lutte contre les flux financiers illégitimes

Johannes Ferguson (johannes.ferguson@giz.de)

Le programme atteint un large impact en **augmentant les approches nationales novatrices**, en encourageant l'apprentissage entre les pays et les régions et en introduit les expériences nationales et régionales dans le **débat international**.

Aux fins de faciliter **l'établissement d'un agenda cohérent des ministères allemands dans la lutte contre les FFI**, le programme soutient un dialogue interministériel semestriel entre le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et d'autres ministères pertinents, tels que le ministère fédéral des Finances (BMF), le ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs (BMJV) et le ministère fédéral des Affaires étrangères (AA). De plus, le programme a aidé la délégation allemande lors de diverses sessions plénières et réunions de groupes de travail de l'ONUUDC, du GAFI et de leurs organisations régionales.

## Activités et résultats

Le programme a connu un succès considérable les trois régions prioritaires que sont **l'Afrique, l'Amérique latine** et les **Balkans occidentaux**.

Au **Kenya**, le programme a soutenu la mise en place d'équipes multi-agences pour mener des enquêtes financières conjointes. Grâce à cette nouvelle forme de coopération, l'autorité kenyane de lutte contre la corruption **a augmenté son taux de condamnation de plus de 50 %** entre 2017 et 2018. En outre, la Commission **a récupéré une somme record de plus de 9 milliards de shillings kenyans en avoirs volés** (plus de 80 millions de dollars américains) au cours du premier semestre de l'exercice 2019/2020. Le Kenya a diffusé cette approche réussie par l'intermédiaire du Réseau régional de recouvrement des avoirs en Afrique de l'Est (ARIN-EA). Le programme mondial soutient actuellement plusieurs des pays membres du réseau dans la mise en œuvre de cette approche.

Le programme a soutenu le **Pérou à se conformer davantage aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent du GAFI et à préparer l'évaluation mutuelle**. Il a par exemple facilité l'analyse des risques de blanchiment d'argent dans les secteurs financier, minier, halieutique et forestier, et a contribué à l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de l'argent. Après une performance exemplaire dans son évaluation mutuelle du GAFI, le programme a aidé le Pérou à partager ses expériences. Cela a conduit d'autres pays d'Amérique latine à solliciter l'aide du Pérou pour préparer leurs propres évaluations mutuelles.

Le programme soutient également des pays comme **Maurice**, après une évaluation mutuelle du GAFI, à mettre en œuvre des actions prioritaires identifiées. Le renforcement du système de lutte contre le blanchiment d'argent permet **d'éviter les sanctions imminentes qui limitent l'afflux de capitaux étrangers**.

Dans les **Balkans occidentaux**, le programme a renforcé la coopération entre les autorités policières, acheté des **chiens renifleurs d'argent spécialisés** et introduit, avec ses partenaires, des **registres des bénéficiaires effectifs**.

Au **niveau international**, le programme a établi un **dialogue** entre les pays africains et européens **sur le recouvrement des avoirs**. En outre, le **Forum Mondial sur les FFI et le développement durable** a eu lieu pour la première fois en septembre 2020. 100 intervenants de 62 pays se sont adressés à plus de 400 participants. Le succès de ce format se poursuivra avec le lancement d'une plateforme internationale permettant de mettre en relation un ensemble diversifié d'acteurs, de travailler sur des sujets clés mondiaux par le biais de formations, d'études et de formats innovants et de permettre des coopérations et des partenariats à long terme.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société  
Bonn et Eschborn

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5  
65760 Eschborn, Allemagne

info@giz.de  
www.giz.de

Contact Johannes Ferguson

Mise à jour Février 2021

Sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Département 411 - Gouvernance, démocratie et État de droit

Adresse des BMZ Bonn  
sièges du BMZ Dahlmannstraße 4  
53113 Bonn  
T +49 (0)228 99 535-0  
F +49 (0)228 99 535-3500

BMZ Berlin  
Stresemannstraße 94  
10963 Berlin  
T +49 (0)30 18 535-0  
F +49 (0)30 18 535-2501

poststelle@bmz.bund.de  
www.bmz.de